

de cet homme, & du silence des autres, mais non pas ceux qui sçauent ce mot de l'Apostre, *ubi spiritus Domini, ibi libertas*, & qu'il n'y a point d'empire sur les cœurs ny plus doux ny plus fort que celui de la grace.

Vne femme dangereusement malade demandant quand elle se confesserait, le Pere luy determina le iour, & l'affeura qu'il iroit la confesser dans sa cabane; mais elle ne l'attendit pas, & ne pouuant cheminer se traîna sur le ventre iusques à la Chapelle. Le Pere la voyant hors d'haleine luy demanda pourquoy elle estoit venuë: Je respecte, dit-elle, la Confession, ma cabane n'est pas vn lieu conuenable à la fainteté de ce mystere, j'auray icy plus de deuotion. Mais, repliqua le Pere, tu te mets en danger de mourir? Hé bien, dit-elle, à la bonne heure que ie meure, le baptême a effacé de mon esprit toutes les apprehensions de la mort, puisque tu nous enseignes qu'il y a vne autre vie, d'où sôt bannies toutes les souffrances, & où se rencontre [215] toute sorte de plaisirs, ie n'aurois point d'esprit si ie craignois la mort.

La sœur de cette bonne femme auoit vne petite fille griefuement malade. Le Pere luy demanda, Quelle est ta pensée voyant ta fille mourante? Quelle pensée pourrois-je auoir, dit-elle, sinon qu'elle est à Dieu, & qu'il en disposera comme il luy plaira. C'est ta fille, luy dis-je, elle t'appartient plus qu'à moy, ie te l'offre de bon cœur. Je ne te demande point qu'elle viue, ny qu'elle meure, mais que tu fasses ce que tu veux. Si elle vit, à la bonne heure, elle croistra, elle aura de l'esprit, ie l'enseigneray, elle croira en toy, elle t'aimera. Si elle meurt, à la bonne heure, elle est baptisée, elle est encore innocente, elle te verra au Ciel, & fera bien-heureuse. C'estoit bien assez pour